

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE,

Vu le règlement intérieur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE, notamment son article 20,

Vu la délibération CA_2023_059 du 19 juin 2023 relative à l'élection du directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

Vu l'appel à candidature en date du 23 octobre 2023,

Vu les candidatures de Mme Anne RUIZ-GAZEN et de M. Olivier PERRIN,

Vu la délibération CA_2023_97 du 19 décembre 2023 relative à l'installation d'une « mission égalité entre les femmes et les hommes » au sein de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

Considérant qu'après un appel à candidature, la mission égalité entre les femmes et les hommes est attribuée à une personne sélectionnée par le Directeur,

DECIDE

Article 1^{er} :

Madame Anne RUIZ-GAZEN, professeur de Mathématiques appliquées est désignée en qualité de chargée de la « mission égalité entre les femmes et les hommes » pour l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de ce présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE.

Fait à Toulouse, le 9 janvier 2024



Directeur 
Christian GOLLIER